

NOTE DE SERVICE

Destinataire Directions de l'éducation
Directions des services à l'élève
Responsables des programmes en enfance en difficulté

Expéditeur : Jean-François Boulanger, directeur de l'éducation

Date : Le jeudi 7 octobre 2021

Objet : Demande de placement à l'École d'application pour élèves ayant des troubles sévères d'apprentissage au Consortium Centre Jules-Léger

Les conseils scolaires sont invités à soumettre pour **le lundi 15 novembre 2021**, le nom des élèves qu'ils entendent proposer au Comité provincial de sélection des élèves ayant des troubles d'apprentissage sévères du Consortium Centre Jules-Léger, pour l'année scolaire **2022-2023**.

Les conseils scolaires devront remplir l'**avis d'intention** en cliquant [ICI](#).

Une fois l'avis d'intention soumis par le conseil, le "Formulaire d'autorisation" sera automatiquement envoyé aux adresses des parents qui figurent au formulaire. Ceux-ci devront remplir le formulaire en ligne avant que le CCJL puisse procéder à l'évaluation éducationnelle de leur enfant.

Il est à noter que l'avis d'intention signifie le début du processus d'admission. D'autres étapes doivent être franchies avant que la demande ne soit complète. La démarche ne fait qu'aviser le Consortium Centre Jules-Léger des intentions des conseils scolaires et lui permet de mieux gérer le processus d'évaluation qu'il doit initier auprès de chaque candidate ou candidat. **Seul le dépôt du dossier de demande, complété selon les directives de la [Politique/Programmes, Note n° 89](#), avant ou le 1er mars 2022, constituera une demande formelle pour le comité provincial de sélection.**

Au-delà du **15 novembre 2021**, les conseils scolaires pourront continuer de nous soumettre d'autres candidates ou candidats par le biais de l'avis d'intention. Les

conseils scolaires devront, par la suite, présenter leur(s) dossier(s) de demande d'admission, avant ou **le 1er mars 2022**.

Un **webinaire** en lien avec le processus de demande d'admission sera offert aux enseignants et enseignantes ressources des différents conseils scolaires le **mercredi 20 octobre 2021** à partir de 14 h. Vous pouvez vous brancher à la rencontre Zoom à partir du lien suivant:


<https://us06web.zoom.us/j/86456720167>

Si vous désirez plus de renseignements au sujet de l'École d'application ou de la procédure de demande d'admission, nous vous prions de communiquer avec la personne suivante :

M. Marc Côté
directeur, École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
marc.cote@ccjl.ca
613- 761-9300, poste 28141

Pour d'autres renseignements quant au Consortium Centre Jules-Léger et ses services, vous pouvez consulter notre site internet au <https://ccjl.ca>.

Je vous remercie de votre collaboration.



Jean-François Boulanger,
Directeur de l'éducation
Consortium Centre Jules-Léger